



Meylan

Lettre aux riverains du terrain
du Centre théologique de Meylan

Le 13 novembre 2003

Madame, Monsieur,

Après une période de réflexion et de concertation, le projet du pôle gérontologique de Meylan est entré le 6 octobre 2003 dans une phase plus concrète. Nous vous avons en effet conviés à prolonger le dialogue entrepris le 10 avril lors d'une première réunion d'information, où les grandes lignes du projet avaient été dévoilées : nécessité de construire une nouvelle maison d'accueil plus adaptée pour les personnes âgées à Meylan, mode de financement et différents aspects à prendre en compte pour l'élaboration des plans, notamment les problèmes de circulation et environnementaux.

Cette fois, il s'agissait de livrer les fruits de cette réflexion à ceux parmi vous curieux d'avoir un aperçu sur le futur visage du quartier dans lequel viendra se nicher le bâtiment. C'est le centre théologique qui a une nouvelle fois accueilli cette rencontre avec votre équipe municipale et l'architecte du projet, M. Nicollet.

Six solutions ont été présentées avec leurs avantages et leurs inconvénients. Quatre d'entre elles ont définitivement été éliminées après débat et prise en compte des avis exprimés par l'architecte des Bâtiments de France et les services de la DDE. Restaient donc deux projets, tous deux donnant accès au pôle par le chemin de la Carronnerie, mais chacun porteur d'une philosophie assez différente. L'un proposait un accès unique par le sud du bâtiment (solution A bis), l'autre (solution C) une double entrée par le nord (accès visiteurs) et par le sud (accès personnel et services). Aucune décision n'a été prise à l'issue de la réunion, si ce n'est d'intégrer fidèlement les dernières remarques faites par certains d'entre vous à la suite des exposés. Les nombreuses questions ont en effet montré que les priorités pouvaient diverger en fonction des lieux de résidence ou des conceptions de chacun, notamment en matière de sécurité et de nuisances que pourrait provoquer le surcroît de circulation. Et vous avez pu constater que les deux villes ne partageaient pas non plus tout à fait la même vision des choses au moment de cette rencontre...

C'est pourquoi une ultime réunion a eu lieu le 30 octobre entre les deux équipes municipales pour s'accorder sur un choix. La mairie de La Tronche était représentée par le maire et trois de ses adjoints. Michel Bernard et Jean-Claude Peyrin, élus en charge des affaires sociales et de la circulation, étaient présents pour Meylan. Et c'est le projet " A bis " qui a finalement été validé, après que les demandes d'amélioration faites par la ville de La Tronche aient été intégrées.

Pour vous aider à imaginer le futur pôle gérontologique, en voici les principales caractéristiques :

- 1) une entrée au sud
- 2) L'aménagement du carrefour nord et un îlot central jouant le rôle de demi-giratoire (l'opportunité de compléter cet aménagement par l'installation de feux tricolores sera étudiée)
- 3) Une mise en "zone 30" du nord et du sud du chemin de la Carronnerie

.../...

4, avenue du Vercors
BP 99 38243 Meylan cedex
Tél. 04 76 41 59 00
Fax 04 76 41 59 45
www.mairie-meylan.fr
Mél mairie@mairie-meylan.fr

- 4) Un "reconditionnement" de la maison du jardinier pour faciliter la circulation, tout en préservant le charme de cette maison et de son environnement
- 5) Une mise en place d'un cheminement piéton en boucle, et bien éclairé à proximité du chemin de la Carronnerie
- 6) Le déplacement de la porte piéton existante, située à proximité de la Maison des Ombrages, au centre du chemin de la Carronnerie.

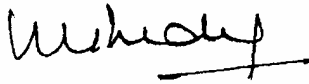
Le permis de construire est attendu pour juin 2004. Les travaux commenceront fin 2004 pour s'achever début 2006. C'est donc dans le courant de cette année que 75 de nos aînés, vous peut-être, un de vos parents ou grands-parents, devraient pouvoir emménager dans une maison conçue pour eux et intégrée dans un cadre agréable et serein.

Nous souhaitons vous faire part de ces différentes avancées et vous assurer de notre plus grande détermination dans la conduite de ce projet.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations les meilleures.

Marie-Christine Tardy
Maire de Meylan

Michel Bernard
Adjoint au Maire




Projet pôle gérontologique de Meylan

Variante A bis

